



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports
d'Île de France

Unité départementale de l'Essonne

Cité administrative – Bd de France
91010 EVRY-COURCOURONNES CEDEX
01.60.76.34.20
ud91.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr

Entreprises agréées pour le ramassage des huiles usagées dans le département de l'Essonne

Code de l'Environnement notamment les articles L. 541-2, L. 541-22 et R. 543-3 à R. 543-15
Arrêté ministériel du 28 janvier 1999 modifié relatif aux conditions de ramassage des huiles usagées

Mise à jour du 16/07/2021

Titulaire	Agrément délivré pour une durée de validité de 5 ans
MARTIN Environnement 494 rue de la Croix Briquet, 45 520 CHEVILLY	Arrêté préfectoral (Essonne) N° 2021.PREF-DRIEAT/009 du 14/04/2021
RODOR 23 rue Jean Jacques Rousseau, 94 190 VILLENEUVE ST GEORGES	Arrêté préfectoral (Essonne) N° 2021.PREF.DRIEAT/0015 du 07/06/2021
SEVIA ZI du Petit Parc, Voie C, Rue des Fontenelles 78 920 ECQUEVILLY	Arrêté préfectoral (Essonne) N° 2021.PREF.DRIEAT/0018 du 16/07/2021
ECO HUILE ZI Ave du Port Jérôme, BP 40064, 76 170 LILLEBONNE	Arrêté préfectoral (Essonne) N° 2018.PREF.DRIEE/0009 du 20/03/2018
REMONDIS FRANCE rue de Bruxelles – ZAC Les Vallées 60 110 AMBLAINVILLE	Arrêté préfectoral (Essonne) N° 2019.PREF.DRIEE/014 du 27/08/2019
CHIMIREC 5 à 17 rue de l'extension 93 440 DUGNY	Arrêté préfectoral (Essonne) N° 2020.PREF.DRIEE/006 du 10/04/2020
TRIADIS 49rue des Grenots 91 150 ETAMPES	Arrêté préfectoral (Essonne) N° 2020.PREF.DRIEE/016 du 07/12/2020
ALOE ENVIRONNEMENT ZAC de la Justice, 5 bis rue de la Mare Poissy, 95 380 VILLERON	Arrêté préfectoral (Essonne) N° 2021.PREF.DRIEE/001 du 02/02/2021